



De nombreuses personnes ont eu leur histoire familiale traversée par la franc-maçonnerie et de plus en plus les chasseurs d'ancêtres sont maintenant convaincus d'avoir un ancêtre franc-maçon ou bien le rêvent.

À leurs yeux, cette éventuelle appartenance donne un caractère particulier à l'engagement qu'avait dans la société l'ancêtre recherché.

Toute recherche nécessite méthode et organisation. Si la recherche dans les papiers de famille se révèle infructueuse, il y a encore la possibilité de consulter les bibliothèques

En 1940, les obédiences maçonniques comptent environ 50 000 francs-maçons actifs. Le Grand Orient a 29 000 adhérents et la Grande Loge 16 000 membres, l'obédience mixte du Droit humain en compte 3 000, et la Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière 1 500. De 1940 à 1944, la franc-maçonnerie est la cible d'une double hostilité. Dès juillet 1940, le régime de Vichy considère la franc-maçonnerie comme l'expression dangereuse d'un complot permanent. Le 14 juin 1940, les locaux des sièges maçonniques sont perquisitionnés. Une partie du matériel est emporté et des scellés sont posés sur les portes d'entrées des obédiences maçonniques. Alors qu'il a seulement un mois d'existence le gouvernement de Pétain interdit la franc-maçonnerie. Sous l'Occupation le Service des

sociétés secrètes a établi un fichier nominatif des francs-maçons actifs jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. L'objectif était de recenser toutes les personnes ayant eu une appartenance maçonnique avant 1940, d'où son nom de « fichier allemand », et aussi parfois de « fichier de Vichy ».

À la fin de la guerre, ce fichier a été remis aux deux principales obédiences dont les membres avaient été fichés.

Le Grand Orient de France et la Grande Loge de France communiquent sur demande les fiches nominatives. À toute chose malheur est bon : en effet, cette période, au cours de laquelle ont été systématiquement fichés les francs-maçons, laisse de ce fait de nombreuses pistes d'investigation aux généalogistes.

L'émission d'un diplôme est une attestation de l'universalité de la franc-maçonnerie. La délivrance d'un diplôme par l'obédience témoigne du degré de progression du franc-maçon dans l'Ordre maçonnique ; un passeport indique la durée d'activité d'un franc-maçon dans une loge et son appartenance à une obédience.

Chaque obédience maçonnique détient ses propres archives.

Toute recherche d'ancêtre demande de la patience, de la persévérance et de la sagacité. Il est nécessaire de se souvenir qu'il est important de se comporter avec courtoisie avec les services de recherche concernés : pour eux la recherche généalogique est secondaire. Un détective met du temps pour trouver l'auteur d'un crime. De même retrouver les traces des ses ancêtres francs-maçons demande d'avoir des qualités d'observation, de discernement et de déduction d'un Sherlock Holmes. Il faut savoir jouer au détective : qui cherche, trouve !